



L'AGGLO Orléans Val de Loire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Vendredi 21 mai 2010

Pôles de compétitivité : Orléans Val de Loire renforce son attractivité

C'est la saison des récompenses à Orléans Val de Loire ! En effet, le comité Interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) vient de rendre son palmarès sur la désignation des « Pôles de compétitivité ». Sur notre territoire, 2 clusters sont concernés : S²E² a vu son statut de pôle confirmé et Dream s'est vu attribuer la précieuse labellisation.

De son côté, Michel Mercier, ministre de l'Espace rural et de l'aménagement du territoire vient de décerner à Nekoé le titre de Lauréate de l'appel à projet « Grappes d'entreprises 2010 ».

Désormais, l'AggLO compte 4 pôles de compétitivité : Cosmetic Valley, S²E², Elastpôle, Dream et un cluster axé sur l'innovation par les services, Nekoé, unique en son genre en France.

Convaincue que les projets collaboratifs et l'innovation renforcent l'attractivité de son territoire, l'AggLO soutient, dans le cadre de sa compétence économique, les pôles de compétences et les pôles de compétitivité présents sur Orléans Val de Loire.

Ce soutien passe par le financement de projets et également du fonctionnement des pôles. Ainsi, depuis la mise en place de cette politique de pôles en 2007, la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire est intervenue à hauteur de 1 million d'euros.

On pourra citer pour exemple de projets collaboratifs soutenus par l'AggLO :

- Le projet *AffichEco* mené par S²E² :

Ce projet a pour objectif de déterminer, en résidentiel, si le fait d'afficher la consommation d'énergie entraîne effectivement une baisse de la consommation.

- Le projet *New procédés de décor* mené par Shiseido pour la Cosmetic Valley:

Le projet consiste à mettre au point par voie de synthèse une couche protectrice inerte au contact du parfum et compatible avec de nouveaux procédés de décors à l'intérieur du verre.

Au-delà de la concurrence qu'elles peuvent mener sur le marché, les entreprises d'un pôle s'unissent pour innover et inventer l'avenir de leur métier. L'AggLO est plus que jamais mobilisée pour porter cet élan.

Un pôle de compétitivité, qu'est ce que c'est ? A quoi ça sert ?

La politique des pôles de compétitivité est une politique née en 2004-2005, qui trouve son ancrage dans la promotion et la recherche-développement et le développement de coopérations renforcées entre des entreprises et des centres de recherche et de formation dans des projets collaboratifs.

Dès la première phase des pôles, cette démarche solidaire et partenariale a été source de progrès et a révélé le visage d'une France qui prend l'initiative, d'une France qui avance et qui ose au service de la compétitivité de ses territoires.

Elle est un outil majeur au service de la compétitivité de la France et sa capacité à conquérir de nouveaux marchés.

Source : CIADT- 2010

Cosmetic Valley : *Sciences de la Beauté et du Bien-être*
S²E² : *Sciences et Systèmes des Energies Electriques*
Elastopôle : *Caoutchouc et polymères*
Dream : *Durabilité de la ressource en eau associée aux milieux*
Nekoé : *Innovation par les services*

Contact presse :

Estelle DUFOR-BENNI

Chargée de Communication - Direction de la Communication de l'AggLO

Tél. : 02.38.78.78.16 / Fax : 02.38.78.49.01

E-mail : edufour-benni@agglo-orleans.fr

Site web : www.orleans-valde Loire-business.com